



# Rumegies Informations

## Automne 2023

Pâtures derrière la rue Molière  
Vue de la carrière dite « La Grande Voie »

# MAIRIE DE RUMEGIES

95 rue Alexandre Dubois  
59226 RUMEGIES

Téléphone: 03 27 26 71 11  
Télécopie: 03 27 26 70 12

mairie.rumegies@wanadoo.fr

<http://www.rumegies.fr>

<http://www.facebook.com/Mairie-de-Rumegies-106279547794687/>

## Horaires de la Mairie

<u>Ouverture au public</u>	le lundi	- de 14h00 à 17h00
	le mardi	de 8h30 à 12h00 - de 14h00 à 17h00
	le mercredi	de 8h30 à 12h00
	le jeudi	de 8h30 à 12h00 - de 14h00 à 18h00
	le vendredi	de 8h30 à 12h00
	le samedi	de 9h00 à 12h00

## Permanences des élus

Permanence de Madame le Maire	le matin sur rendez-vous de 10h à 12h
Permanence des adjoints	le samedi matin sur rendez-vous de 10h à 12h

## Numéros utiles

Pharmacie Dheris	03 27 26 70 52	Urgences	15 ou 112
Médecin J-F Desfontaines	03 27 26 75 11	SAMU	15
Dentiste V. Degand	03 27 25 05 30	Pompiers	18
Bureau des infirmières	06 30 42 26 57	Gendarmerie	17
Kinésithérapeute		Saint-Amand	03 27 48 06 66
M. Roose	06 07 80 07 11	Centre Antipoison Lille	08 25 81 28 22
Mme Boutry	06 12 48 01 05	Centre Anti-Brûlures	03 20 44 56 10
Opticienne Mme Schembri	06 58 10 69 58	CHU Valenciennes	03 27 14 33 33
Psychomotricienne		Polyclinique Vauban	03 27 32 41 00
Mme Posez	06 74 33 79 01	Clinique du Parc St Saulve	03 27 23 92 95
Orthophoniste Mme Guiot	06 74 96 32 18	Maternité Valenciennes	03 27 14 32 53
Ecole du Ridoir	03 27 26 70 11	S.O.S. Mains	03 20 95 75 00
Ecole Immaculée Conception	03 27 26 71 43	Engie Urgences	08 00 47 33 33
		Enedis Urgences	09 72 67 50 59
Violences conjugales	3919	Noréade	03 27 99 80 20
Violences sur les enfants	119	Encombrants	09 69 39 10 89
Point d'accès au Droit	03 27 32 80 10	ILCG(Aides ménagères)	03 27 26 73 25

## EDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

Le bilan de l'été 2023 a été très riche :

- \* un centre de loisirs qui a fait le plein, qui a comblé les petits Rumegeois et dont la fête a été éclatante !
- \* le 13 juillet qui a contenté petits et grands par son barbecue, sa soirée dansante et son beau feu d'artifice !
- \* la fête du cochon, dernière festivité de l'été qui nous a enchantés.

En bref, Rumegies était en joie cet été !

Place maintenant à la rentrée de l'école et à celle des

associations. Leurs activités vous attendent, n'hésitez pas à les rejoindre !

Côté travaux, l'automne sera assurément plus calme puisque les travaux de la Rue Angèle Lecat réalisés par Noreade et l'entreprise Delcroix sont enfin terminés. Merci de votre patience !

Patience également pour la halle dont les derniers détails se peaufinent pour se dresser fièrement au centre de notre village !

L'automne sera aussi le moment de célébrer nos aînés lors du repas convivial, d'accueillir nos jeunes pousses pour le centre de loisirs, en attendant les festivités de fin d'année.

Alors, belle saison à tous ! Espérons que celle-ci soit douce et ensoleillée pour qu'il fasse comme toujours "bon vivre à Rumegies" !



Le Maire  
Anne Sophie GHESQUIERE



*Rumegies Info Automne 2023*  
*Rédaction : La Commission Communication*  
*Mise en page : Jean-Luc MARCANT*

# Les conseils municipaux

(Ce sont les principales décisions. Les délibérations complètes sont consultables au panneau d'affichage après chaque conseil municipal)



Vous trouverez ci-dessous les *principales* décisions prises en Conseil Municipal depuis le dernier Rumegies Hiver 2022-2023.

Par délibération du 9 juin 2022, le conseil a acté de la dématérialisation des délibérations sur son site internet. Pour votre complète information, nous vous invitons à consulter l'intégralité des conseils municipaux ayant eu lieu **depuis le 1er juillet 2022** sur notre site internet <https://www.rumegies.fr/>

## Conseil municipal du 4 juillet 2023

### 1- Demande de subvention d'équipement dans le cadre du circuit "Rumegies, de chapelle en chapelle".

Le circuit étant désormais inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, Madame le Maire sollicite auprès du Département une subvention d'équipement pour l'installation de totems touristiques le long du parcours. Au vu du devis à hauteur de 9 355€HT, le conseil municipal acte de la demande de subvention à hauteur de 2 800€, soit un montant maximal de 350€ par totem.

### 2- Création de deux postes – Suppression de deux postes – Mise à jour du tableau des emplois.

Le conseil municipal décide au vu des conditions statutaires de deux agents:

- la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet de 29h
- la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- les deux postes laissés vacants seront supprimés ultérieurement après avis du Comité Social Territorial.

### 3- Création d'un poste de technicien territorial – Mise à jour du tableau des emplois.

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un responsable des services techniques qualifié et qu'actuellement la commune ne dispose que de postes de catégorie C dans la filière technique.

Le conseil municipal décide:

- d'approuver la création d'un poste de technicien territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> août 2023.
- d'indiquer qu'en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, cet emploi peut être pourvu par un contractuel selon les termes de l'article 3-2 de la loi 84-53.

### 4- Subvention exceptionnelle à l'association Copains comme cochon.

Madame le Maire informe le conseil municipal que le président de l'association « Copains comme cochon » sollicite une subvention exceptionnelle de 1 500€ pour l'organisation de la Fête du Cochon 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'octroyer la subvention exceptionnelle à l'association « Copains comme cochon ». Il précise que la subvention sera mise en paiement lorsque l'ensemble des documents règlementaires auront été fournis par l'association.

## Conseil municipal du 12 septembre 2023

### 1- Suppression du poste de troisième adjoint.

Vu la lettre de démission de Madame Isabelle SAVARY des fonctions de 3<sup>e</sup> adjoint au maire pour incompatibilité avec ses nouvelles fonctions professionnelles, adressée à Monsieur le Préfet et acceptée par le représentant de l'Etat le 29/08/2023

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal décide de:

- supprimer le poste de 3<sup>e</sup> adjoint au maire
- fixer le nombre d'adjoint au maire à deux postes de la manière suivante:

Maïté ROOSE 1<sup>ère</sup> adjointe et Christophe FILMOTTE 2<sup>e</sup> adjoint

### 2- Tarifs communaux

Le conseil municipal décide de mettre à jour les tarifs de location de vaisselle comme suit:

Lot de 12 verres ou de 12 couverts ou de 12 assiettes pour 3€

## Musée

L'Espace Mémoire et Patrimoine de Rumegies se situe au :  
95 Rue Alexandre DUBOIS, à l'entrée de la Mairie.

Cet espace a été conçu et est mis à jour par Marc Debersée.

Il est ouvert au public chaque premier samedi du mois de 10h à 12h.

La visite peut se faire sur demande et sur réservation selon disponibilités à toutes les heures d'ouverture de la mairie.

L'entrée et la visite sont gratuites.



## Un nouvel oratoire en mémoire de la chapelle rue Morimetz

La chapelle tombait en ruine, abîmée par le lierre et une végétation tenace...

La dernière restauration n'a fait que prolonger de quelques années son existence : la végétation a eu raison de la solidité de la structure.

La commission Culture/Musée et la commission Cadre de vie, en collaboration avec Marc Debersée ont décidé de l'abattre pour raison de sécurité. Un travail conjoint a permis la création et conception d'un nouvel édifice, en sa mémoire.

Merci aux familles Delesalle et Thuillier pour la déconstruction et le nettoyage de la parcelle.

Merci à Serge Thuillier, conseiller municipal, pour la construction de ce nouvel édifice !

Les éléments suivants ont été offerts ou réattribués suite à la sauvegarde par Marc Debersée : la stèle/statuette - la jardinière - la croix.

La pierre bleue a été donnée par Myriam Bauduin, conseillère municipale.

Désormais, la commune peut mettre en place le travail de mémoire envers l'ancienne chapelle: l'étude est en cours.



## FLASH INFOS

### Camion Bleu du Valenciennois - France Service

Le Camion bleu vient à la rencontre des habitants du Valenciennois pour les orienter et les accompagner dans tous types de démarches administratives du quotidien. Trois agents du Département sont à disposition pour vous aider et vous accompagner pour toutes les formalités à accomplir.

Prise de rendez-vous fortement conseillée par téléphone au 03 59 73 24 00

ou par courriel : valenciennois.franceservices@lenord.fr

Les permanences à Rumegies :

**Parking de la mairie de 9h à 13h**  
**Le second Vendredi du mois**

### Transfert de la Trésorerie de Saint Amand les Eaux

A compter du 1er septembre 2023, la trésorerie est transférée au

**Service de Gestion Comptable (SGC) de Wallers – 23 rue Macel Danna.**

**Règlement des factures de cantine, garderie et centre de loisirs de la commune**

en ligne, par carte bancaire ou prélèvement: <http://www.payfip.gouv.fr/>



### MODALITES D'ACCUEIL FINANCES PUBLIQUES à partir du 01/09/2023

#### ● Démarches simples relatives aux impôts, au foncier, aux amendes :

- Par internet : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)
- Par téléphone : 0809 401 401 (appel non surtaxé)

Accueil physique dans :

- Les maisons France services de Mortagne du Nord (La Poste) et de Wallers Arenberg

La liste complète disponible à l'adresse suivante :  
<https://www.nord.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-urbanisme-habitat-et-construction/Accessibilite-des-services-au-public/France-Services>

- Le Centre des Finances publiques de Valenciennes
  - sur rendez-vous pris au 03 27 14 66 00
  - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
- Le camion bleu à Bouchain, Denain, Douchy les Mines, Escaudain, Louches, Raismes, Hasnon, Rosult, Rumegies, Saint Amand les Eaux, sur rendez-vous pris au 03 59 73 24 60

#### ● Démarches relatives aux produits locaux :

- Par mail à l'adresse : [sgc.wallers@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.wallers@dgfip.finances.gouv.fr)
- Par téléphone : 03 66 20 12 60

Accueil physique au SGC de Wallers 23, rue Marcel Danna  
du lundi au vendredi de 9H15 à 12h30

\* Aucun paiement en numéraire ne sera accepté au SGC

#### ● Pour tous vos paiements :

Privilégiez les moyens dématérialisés mis à votre disposition sur tous nos sites

Pour les avis de paiement comportant un flash code, vous pouvez vous rendre chez un buraliste agréé pour un paiement en espèce, dans la limite de 300 €, ou par carte bancaire quel que soit le montant.

Les bureaux de tabac partenaires les plus proches :

- Raismes : Le NARVAL, 366 rue Henri Durre
- Saint Amand les Eaux : LA CIVETTE, 37 place du 11 Novembre
- Saint Amand les Eaux : LA HAVANE, 2 rue d'Orchies
- Bruille ST Amand : LE MUTILE, 2 place Roger Salengro

La liste des buralistes agréés est disponible à l'adresse suivante :  
<http://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>

## Clôturer sans dénaturer

Sensible à la préservation de l'identité et du cadre de vie de son territoire, le Parc Naturel européen Plaines Scarpe-Escaut a élaboré un guide pratique à disposition des habitants ayant des projets d'implantation ou de remplacement de clôtures.

Ce guide est à votre disposition sous forme numérique sur le site internet du Parc à l'adresse suivante :

<https://www.calameo.com/pnr-scarpe-escaut/read/0001406499f554f7a4e2b>.

Il vous propose quelques conseils pour clôturer sans dénaturer, dans le respect de l'environnement et de la réglementation.



## Occupation du domaine public - Travaux

Toute entreprise ou tout particulier occupant le domaine public ( trottoir, chaussée...) pour travaux, dépôt de benne, etc... doit au préalable demander en mairie une autorisation de stationnement ou d'occupation de voirie.

**Comment?** Par mail avec durée et lieu précis - au moins 8 jours avant échéance.

L'arrêté communal doit être visible sur le chantier.

**Pourquoi?** Cette démarche permet de vérifier la conformité de l'implantation vis à vis de la sécurité des piétons et des véhicules.

L'entreprise est en effet responsable en cas de sinistre.

Le non respect de cette obligation est passible d'une amende de 750€.

## Le recensement citoyen dès 16 ans.

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen **à partir de votre 16e anniversaire**. Vous devez le faire **dans les 3 mois qui le suivent**. Vous avez jusqu'à la fin du 3e mois pour le faire.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen.

Après avoir fait votre recensement citoyen:

1- Vous obtenez une **attestation de recensement**.

Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

2- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.

3- Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter

**Distributions de colis des Aînés** offert par le CCAS aux personnes âgées de 67 ans et plus.

Samedi 16 Décembre à partir de 9 heures  
par les membres du CCAS et les élus du conseil municipal



# CENTRE DE LOISIRS DE JUILLET

## Un retour vers le passé !

Trois belles semaines de centre de loisirs, intenses, au rythme des nombreuses activités extérieures et des activités menées par l'équipe d'animation.

Le centre a accueilli une centaine d'enfants sur chaque semaine!

La fête du centre a été un réel succès de par son ampleur et la qualité des prestations.

La municipalité remercie tous ceux qui ont participé à la mise en place de ce grand centre :

les directrices et l'équipe d'animation, les agents municipaux, administratifs et techniques, les élus.

Bravo et merci !

Fête du centre  
sur le thème  
"Retour dans  
le passé"

Bataille de peinture  
Jeux musicaux  
Activités cuisine et  
sportives  
Spectacle animé  
Enquête policière  
Journée médiévale et son  
banquet  
Boum  
Kermesse et jeux en bois

Sorties Piscine.  
Séances de cinéma  
"Elémentaire" et  
"La Baleine et  
l'Escargot".  
Structures  
gonflables.

Journée au Parc  
Astérix.  
Visite de Arkéos.  
Sortie au château  
d'Esnes

SIVS  
Activité poney  
Laser game  
Spectacle de magie  
Sortie à la Cité des  
Sciences de Paris

Trois jours en  
camping à Hirson.  
Camping du  
Ridoir





## Pré-inscriptions à confirmer

Le dossier complété et déposé en mai 2023 vaut également pré-inscription pour les centres d'octobre 2023, février 2024 et avril 2024.

→ Les inscriptions seront à confirmer aux périodes suivantes :



Centre de février 2024 – du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2024 :  
retrait du dossier à partir du 20/01 à 12h  
et dépôt avant le 27/01/2024

Centre d'avril 2024 – du 22 au 26 avril 2024:  
retrait du dossier à partir du 16/03 à 12h  
et dépôt avant le 23/03/2024



## ANIMATIONS

### 13 juillet - Fête du village



Une soirée conviviale,  
dansante et festive!

Au programme:  
Un barbecue, frites côté  
restauration,  
Une structure gonflable  
pour les enfants  
Une piste de danse animée  
par Jérémie.



Le feu d'artifice sur le thème du disco a clôturé cette belle soirée.



Merci aux élus, agents municipaux et bénévoles pour les préparatifs, l'organisation et le rangement!

### Commémoration du 14 juillet – Fête Nationale



Accompagnés de l'harmonie municipale, devant Madame Raviart, directrice de l'école Immaculée Conception et de ses élèves, habitants, enfants et animateurs du centre de loisirs, Madame le Maire, le conseil municipal et membres du CCAS ont célébré la fête nationale en ce 14 juillet.

Le verre de l'amitié et des bonbons pour les enfants attendaient ensuite l'assemblée en mairie.

## Fête du cochon - 9 et 10 Septembre



L'association « *Copains comme cochon* » a reconduit cette année ce week end festif et très animé au travers de l'organisation de deux repas, samedi soir et dimanche midi avec au menu cochon à la broche. Un marché des producteurs,



Un concert de l'harmonie municipale et beaucoup d'autres animations ont remporté un vif succès, placé sous le signe de la convivialité!

Bravo à l'association et ses nombreux bénévoles!

Avec l'appui logistique de la commune et de la CAPH (Communauté d'Agglomération de la porte du Hainaut)



## TRAVAUX

### Travaux de réfection de voirie – Rue de Belzanois.

La commune a bénéficié pour la réalisation de ces travaux courant juin de la subvention du Conseil Départemental du Nord "Aide Départementale Village et Bourg".



### Halle réalisée par la CAPH Communauté d'Agglomération de la porte du Hainaut

Le chantier de la halle touche à sa fin. L'édifice et son parvis ont totalement transformé la physionomie de la Place Blanche de Sauw, laissant imaginer les futures animations qui lui donneront vie!



### **Pourtours de la Place Blanche de Sauw par la commune.**

La dernière phase des travaux du Centre Bourg se clôturera prochainement avec les plantations, courant de l'automne. La seconde partie de l'enrobé de la Rue Alexandre Dubois a été posée après avancement du chantier de la Halle. Un quai-bus a été créé rue de l'Eglise.



### **Travaux de Noreade – Rue Angèle Lecat.**

Le chantier était nécessaire pour séparer les eaux usées des eaux pluviales et remplacer les déversoirs d'orage. Suite à de nombreux aléas, les délais se sont grandement allongés, générant des désagréments certains pour les riverains et pour les usagers.

Merci à tous pour votre patience!



## LA RENTREE DES ASSOCIATIONS

### Le Gruppetto Rumegeois: une nouvelle association.

Les rues paisibles de Rumegies deviennent le berceau d'une nouvelle aventure à vélo, celle du Gruppetto Rumegeois. Ici, passion du vélo et esprit familial se rejoignent pour créer une expérience unique.

#### Le Gruppetto Rumegeois, bien plus qu'un club de cyclotourisme

Le Gruppetto Rumegeois accueille avec chaleur cyclistes de tous horizons. Novices comme plus confirmés trouvent leur place dans cette communauté dynamique.

Le "Gruppetto" en cyclisme fait référence à un petit groupe de coureurs qui, lâchés en montagne par le peloton principal, maintiennent un rythme modéré pour atteindre l'arrivée dans les délais : c'est donc l'esprit de camaraderie et d'entraide qui prévaut chez nous. Nous partons ensemble, nous rentrons ensemble.

**Mais ce qui différencie le Gruppetto ?** Son attachement à la famille. Les sorties en famille sont encouragées, réunissant parents, grands-parents et enfants autour d'une passion commune. Un groupe spécial "Vélo Famille" répond aux besoins de chacun.

Les sorties avec le Gruppetto Rumegeois vous emmènent à la découverte de paysages pittoresques, créent des amitiés durables et laissent de beaux souvenirs. Joignez-vous au Gruppetto et partageons notre passion.

**L'équipe du Gruppetto Rumegeois vous invite à les rejoindre.** Venez découvrir la joie du vélo en famille, dans une atmosphère chaleureuse. Que vous recherchiez de nouveaux amis, une activité sportive ou simplement une occasion de passer du temps à l'extérieur, le Gruppetto vous accueille à bras ouverts.

**À noter que nous recherchons des motivés pour nos groupes cyclotourisme "classique"** que nous sommes en train de mettre en place.

Si vous cherchez plus qu'un simple club, si vous souhaitez une famille qui partage votre amour du vélo et de la camaraderie, ne cherchez pas plus loin. Rejoignez le Gruppetto Rumegeois !

**Contacts** mail : [legruppettorumegeois@gmail.com](mailto:legruppettorumegeois@gmail.com)

Facebook : Le Gruppetto Rumegeois



### Le retour de l'activité football sur Rumegies

Le club de football FC Lecelles-Rosult a un très grand nombre de licenciés pour cette saison 2023-2024 dont plusieurs Rumegeois, ce qui l'oblige à mobiliser davantage de terrains.

La commune a donc accepté de mettre à disposition les terrains de football et les vestiaires pour les équipes suivantes: U15 – U18 – Masculins C et Féminines Séniors.

### La rentrée des associations.

Tous les renseignements sont sur le site Internet de la mairie (onglet Vie Associative), sur les sites internet et comptes Facebook des associations et auprès de leurs présidents:

**Ecole de musique / Harmonie** – 07 81 91 66 36

Facebook " Harmonie Communale et Ecole de Musique de Rumegies"

**Ryu Karaté Club** – 06 59 64 88 68 - Site [www.ryu-karate-rumegies.fr](http://www.ryu-karate-rumegies.fr) – et facebook.

**Rumegym** – 06 73 07 72 88 – Facebook "Rumegym"

**Les Pions de Rumegies** (Club d'échecs)– 06 12 40 49 44 – Facebook "Les Pions De Rumegies"

Nouveau: Rendez-vous à l'ancienne salle du tir, à coté du Dojo, suite à la montée en nationale.

# VIE DE LA COMMUNE

## ETAT CIVIL

### **Parrainage civil:**

DELAIRE Rose,  
DELAIRE Victoire



### **Mariages :**

FAURE François et ALATI Marie-Laure,  
DELBASSE Simon et GUIOT Camille,  
ALTRUY Nathalie et DASSONNEVILLE Marie-Aimée,  
MAC VEIGH Guillaume et CHEMIN Anne-Sophie,  
PARÉE Raphaël et DENDIEVEL Florence.



### **Décès :**



REVEL Thérèse,  
DEBRABANT née WAGON Marie-Thérèse,  
LECAT Fernand.

## CALENDRIERS DES FETES

### **Octobre**

Samedi 7  
Dimanche 15  
Semaine du 23 au 27  
Mercredi 25

Repas organisé par l'Harmonie Municipale  
Repas des Aînés organisé par le CCAS  
Accueil du centre de loisirs d'Automne  
Séances de cinéma à la salle des fêtes César Monnier  
13h45 : Les As de la Jungle II  
15h45 : Les Tourouges et les Toubleus



### **Novembre**

Samedi 11

Cérémonie commémorative de l'Armistice à 11h00 au Square du Souvenir

### **Décembre**

Jeudi 7  
Samedi 9  
Mardi 12  
Jeudi 14  
Samedi 16  
  
Vendredi 22  
Samedi 23

Fête de Noël de l'école Immaculée Conception  
Goûter de Saint-Nicolas à la salle des fêtes César Monnier  
Séance de cinéma des écoles  
Fête de Noël de l'école du Ridoir  
Distribution du Colis des aînés à partir de 9h00  
Fête de Noël du RYU-KARATE-CLUB  
Concert de Noël organisé par l'Harmonie Municipale  
Marché de Noël de 14h00 à 18h00.



### **Janvier**

Samedi 20

Voeux du Maire à 19h00



Pour la sécurité des enfants, la vitesse est limitée à 30km/h aux abords des écoles



Pour la sécurité de tous, la vitesse est limitée à 50km/h dans tout le village



Chaque riverain se doit d'entretenir les caniveaux devant chez lui. Il se doit également de déneiger son trottoir le cas échéant.



Le brûlage des déchets verts est interdit par les règlements sanitaires du département.  
Le respect de cette interdiction relève des pouvoirs de police du maire.



L'usage des engins à moteur tels que tondeuse, tronçonneuse est à éviter avant 8h et après 20h. Leur utilisation est tolérée le dimanche et jours fériés de 10h à 12h exclusivement.



Le stationnement ainsi que la circulation des vélos et scooters sont interdits sur les trottoirs, ceux-ci sont réservés uniquement aux piétons et poussettes. Selon le code de la route, le stationnement est aussi interdit devant les portes cochères, les entrées de garages, les barrières ainsi que dans les virages et sur la chaussée.



Vivre ensemble dans notre village



La hauteur des haies est réglementée à 1 m sur 50 m de long dans les carrefours et les virages dangereux et limitée à une hauteur de 2 m dans la limite séparative.



La taille des haies, arbustes et arbres en limite de propriété sont nécessaires pour la libre circulation sur les chemins communaux, les trottoirs et les voiries.



Promeneurs, randonneurs, chasseurs, respectez les propriétés privées et les espaces agricoles.



Lorsque vous promenez vos chiens obligatoirement tenus en laisse, veuillez ramasser leurs déjections. Des sachets sont à votre disposition à divers endroits du village (église, place Blanche de SAUW, cimetière, stade, parc du Grand Mortier...)



Tout démarcheur à domicile doit présenter une attestation d'autorisation de la Mairie. Appelez le 17 en cas de non présentation.



Les chiens de catégorie 1 et 2 sont à déclarer en Mairie. Les chiens errants sont susceptibles d'être ramassés par la fourrière de la SPA.



Les déchetteries intercommunales de Saint-Amand-les-eaux et Mortagne-du-Nord sont accessibles gratuitement et en illimité à ceux qui sont en possession de la carte dédiée. Les déchets verts sont acceptés dans les 2 déchetteries. Ils sont également collectés tous les quinze jours à partir d'avril jusqu'en octobre. Pour les encombrants il n'y a pas de ramassage mais vous pouvez prendre rendez-vous au 0 969 391 089